

APPROCHE ÉTYMOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE DE LA NOTION D'INTÉRÊT

André E. BOTTEMAN

Université Victor Segalen, Bordeaux 2, Laboratoire de Psychologie, EA526 Psychologie sociale des insertions

Comme beaucoup de mots issus du latin, la pluralité des sens du mot intérêt rend difficile son interprétation. Son étymologie ainsi que sa composition (préverbe et verbe être) et ses formes (verbale, pronominale, impersonnelle et substantivée), que l'auteur passe en revue permettent de relever qu'il signifie d'abord dommage ou préjudice, (dans un contexte juridique), puis avantage (dans un contexte financier), et qu'il reçoit enfin une dimension cognitive et affective (dans un contexte psychologique), qui a insisté sur son sens littéral d'implication, d'investissement.

INTRODUCTION

Une démarche étymologique et sémantique préliminaire nous a semblé souhaitable pour introduire ce numéro thématique sur les intérêts professionnels. Elle se justifie par le souci de permettre au lecteur d'enrichir la signification du mot intérêt.

Des mots disparaissent... d'autres naissent... certains se travestissent et traversent les siècles. Ils nous rappellent que nous avons toujours besoin d'eux et pour cela ils acceptent de changer de sens. Plutôt changer que mourir, ont-ils l'air de dire ! Ils préfèrent alors l'ambiguïté, voire la polysémie, et c'est ce qui les sauve ! Leur histoire et la quête de leur sens originel peut leur offrir alors une nouvelle existence et une utilisation nouvelle.

UNE NOTION À LARGE EXTENSION

Lorsqu'on aborde la notion d'intérêt, on est frappé par sa triple extension : géographique, interdisciplinaire et populaire.

Extension géographique

On trouve le vocable intérêt non seulement dans les langues romanes (français, italien, espagnol, portugais, et roumain), ce qui est assez logique, puisque celles-ci dérivent directement du latin ; mais encore dans les langues germaniques (allemand, hollandais, flamand, anglais ou américain). De plus, on rencontre *intérêt* retranscrit tel quel, en caractères cyrilliques, dans la langue russe « intières »(интерес)

A titre d'exemple, l'expression « intérêts professionnels » se dit :

interessi professionali en italien (AIOSP, 1989, p.28-29) ;
 interes profesionale en espagnol (id.) ;
 berufliche interessen en allemand (id.) ;
 vocational interests en anglais (id.)
 intereses profissionais en portugais et en brésilien
 interese profesionale en roumain ;
 interesat profesionale en albanais ;
 beroepen interessen en néerlandais et en flamand.

Extension interdisciplinaire

L'extension interdisciplinaire du vocable intérêt nous le fait apparaître sous son aspect technique. Il est alors utilisé par des spécialistes, avec des acceptions différentes, selon leur domaine respectif. Par exemple :

- en droit : les intérêts civils (dédommagements adjugés à la victime) ;
- en finance : l'intérêt simple ou composé (perçu sur le capital) ;
- en orientation scolaire ou professionnelle : les intérêts professionnels exprimés ou inventoriés.
- en pédagogie : la prise en compte des « centres d'intérêts » de l'enfant ;
- en économie politique : l'intérêt public.

Extension populaire

L'extension populaire nous montre une utilisation courante et quotidienne du vocable intérêt. De fait, nous l'utilisons vingt fois par jour, souvent inconsciemment, sous différentes formes avec des fonctions diverses (sujet ou complément) et des significations parfois fort éloignées. Par exemple, « cela intéresse les sportifs » peut signifier que cela les touche ou que cela suscite leur attention ; « ce livre est sans intérêt » peut vouloir dire qu'il n'a aucune valeur en soi ou qu'il ne parvient pas à exciter ma curiosité.

Claparède a relevé quelques expressions familières concernant l'utilisation du mot intérêt dans des sens différents. Ce mot, dit-il, « s'applique aussi bien à l'objet qui intéresse qu'à l'état psychique suscité chez le sujet par l'objet » (Claparède, 1972, p.195).

En prolongeant les observations de Claparède, des linguistes comme Picoche (1994, p.24-30) ; Picoche et Rolland, 2002, p.463-465), leur donnent une armature plus scientifique et proposent un classement en réseaux qui situe *intérêt*, *intéresser* et *intéressant* dans un champ polysémique qui va permettre la naissance d'une psychologie de l'intérêt fondée sur sa signification cognitive et affective.

Par rapport à l'extension géographique, interdisciplinaire et populaire, nous devons nous rendre à une triple évidence : d'abord, que l'utilisation du mot ne se limite pas à la francophonie ;

ensuite, qu'il ne se limite pas à une discipline particulière ; enfin, qu'il est un de ces noms communs les plus utilisés dans le langage de tous les jours par des millions de personnes. Ainsi, comme bien d'autres mots, la polysémie du mot intérêt s'est accentuée au fil des âges et au gré de son utilisation successive dans des domaines aussi différents que le droit, la finance, la pédagogie, l'orientation scolaire et l'économie politique. Retrouver dès lors son sens primitif, bien en-deçà de son apparition au 13^e siècle dans la langue française, s'apparente à un travail fascinant, « sorte d'archéologie linguistique » (Picoche, 1983, p. 1). Et ce recours au sens littéral du terme originel latin *inter-est* a permis à des auteurs, comme Claparède et Dewey, d'en découvrir les significations qui leur semblaient les plus pertinentes pour la psychologie.

CONSIDÉRATIONS ÉTYMOLOGIQUES GÉNÉRALES

L'étymologie, pour les Grecs, était la science du vrai (*etumos*), « une sorte de connaissance du vrai sens du mot » (Brucker, 1988, p.3) ; d'ailleurs Cicéron a traduit le grec *etumologia* par *veriloquium*, c'est-à-dire « le parler véritable » ou, si l'on veut « le sens véritable d'un mot » (Picoche, 1987, p. 1). En fait, il s'agissait de se défendre contre l'arbitraire d'un mot. Pour cela on s'évertuait « à éclaircir le rapport entre le nom et la chose » (Brucker, 1988, p.3), en le rattachant à un autre mot « plus familier » et considéré comme plus ancien (Picoche, 1987, p.1).

Aujourd'hui, l'étymologie est devenue une « histoire des mots » (Brucker, 1988, p.3) : on suit leur évolution depuis le terme originel (ou étymon) jusqu'à nos jours. Une conception un peu naïve voudrait que l'évolution du mot soit une détérioration et que le sens le plus ancien soit le vrai. Mais cette conception néglige le fait qu'un mot peut s'enrichir, au fil des âges, de résonances nouvelles, affectives et intellectuelles, au gré des différentes utilisations. Cependant, il faut reconnaître aussi qu'un mot peut se déformer et s'altérer à l'usage et que c'est le recours à l'étymologie qui peut lui rendre son sens premier (Brucker, 1988, p.62-63).

L'étymologie diachronique

L'étymologie diachronique s'efforce donc d'établir un rapport entre un mot contemporain et une expression antérieure. Par exemple, la *démarche diachronique* constate un rapport entre le latin *pes, pedis* (pied) et le français *péage*. En effet, le mot *péage*, attesté dès le 12^e ou 13^e siècle, dérive du latin administratif *pedaticum* de l'époque carolingienne et signifie « droit de mettre le pied » (Picoche, 1987, p.515 ; Bloch-Von Wartburg, 1986, p.471).

L'étymologie synchronique

L'étymologie synchronique cherche « à établir un rapport de parenté entre des mots contemporains les uns des autres » (Brucker, 1988, p. 53). Par exemple, elle va constater l'existence d'une relation entre le mot *péage* et le mot *piéton*, tous deux aujourd'hui courants (Brucker, 1988, p.53).

L'étymologie populaire

L'*étymologie populaire* s'explique par le processus de l'association de mots qui avait déjà été remarqué par Aristote, repris et utilisé par Jung (1962, p.135-174). Celui qui parle, « se fondant sur quelque similitude formelle, associe, consciemment ou non, une certaine forme à une autre », sans que cela ne soit justifié du point de vue étymologique (Brucker, 1988, p.52). Ainsi le mot péage pourra être associé à « payer » dans l'esprit de celui qui circule sur une autoroute française ! Or péage n'a rien à voir avec paiement.

TRANSPOSITION PARTICULIÈRE AU MOT INTÉRÊT

Nous pouvons maintenant transposer et appliquer les trois démarches, décrites ci-dessus, au mot intérêt.

L'étymologie diachronique appliquée au mot intérêt

L'approche diachronique suggère un lien de parenté entre le latin *interest* et le français *intérêt* et montre que c'est le recours à l'étymon latin qui nous donne la possibilité de retrouver une signification supposée originelle, mais qui permet surtout de le faire entrer dans le champ de la psychologie et de l'utiliser dans certains de ses domaines.

L'étymologie synchronique appliquée au mot intérêt

L'approche synchronique laisserait supposer, quant à elle, qu'il existe un rapport entre *intérêt* et *interstice* (*interesse* et *interstare*), tous deux renvoyant à ce qui *est entre* ou se *tient entre* (*stare* signifiant : être debout, ferme ou inébranlable, durer). A noter, d'ailleurs, que le verbe *stare* a fourni à la langue française le participe présent de être (*étant*) ainsi que les formes de l'imparfait de l'indicatif (*j'étais*, etc.)

L'étymologie populaire appliquée au mot intérêt

L'étymologie populaire conduit à penser que le mot « intérêt » pourrait être associé par sa ressemblance à « intérieur », alors que l'existence d'un lien de parenté entre ces deux mots n'est pas du tout prouvé. Cependant, dans l'esprit de celui qui a entendu dire que l'intérêt était un mouvement qui certes concernait tout l'être, mais qui était ressenti davantage comme intérieur, c'est-à-dire comme l'expression d'une « disposition psycho-physiologique » (Claparède, 1972, p.195), le phénomène de l'association l'amènera à relier ces deux termes. En effet, l'intérêt étant censé trouver son origine à l'intérieur de nous-mêmes, dans une tendance profonde ou un besoin irrépressible, le lecteur averti pourra estimer qu'une parenté entre *intérêt* et *intérieur* est envisageable. Cependant, il sera obligé de reconnaître qu'*intérieur* dérive de *interior*, comparatif de *intus*. Ce qui l'éloigne de intérêt. Toutefois, cette parenté serait plausible si l'on admettait que « inter » et « intus » dérivent tous deux de « in » (Martin, 1976, p.110-111 ; Ernout & Millet, 1979, p.313). Mais ce serait remonter bien loin dans l'archéologie du mot sans pouvoir apporter de preuves irréfutables.

Il n'en reste pas moins vrai que ce penchant à associer certains mots ne doit pas être négligé, car les mots qui sont soumis spontanément à ce processus associatif finissent, en plus de leur ressemblance formelle, par se rejoindre sur le plan sémantique (Brucker, 1988, p.52).

ANALYSE DE « INTER » ET DE « ESSE »

Le mot *intérêt* est censé provenir du latin « interest », qui est la 3^e personne de l'indicatif présent de l'infinitif *interesse*. Ce mot est donc composé du préverbe *inter* et du verbe *esse*. De prime abord, les choses paraissent donc assez simples et cette impression de simplicité se confirme quand on lit les commentaires de Dewey et Claparède. Ils traduisent, de façon un peu péremptoire, *interesse* par le fait d'être « entre », d'être « au milieu de » avec, comme corollaire, la suppression de la distance qui existe entre la conscience et l'objet. Ou encore de jouer le rôle l'intermédiaire entre le sujet et son environnement (Dewey, 1931, p.54 ; 1990, p.180 ; Claparède, 1973, p.65). Ceci pourrait apparaître davantage comme une psychologisation contemporaine du mot intérêt.

Le préverbe « inter »

En ce qui concerne *inter*, on est frustré par cette « imprécision initiale » qui obscurcit encore son sens dans des composés anciens comme *inter-dico* ou *inter-ficio*, où la présence d'*inter* aboutit à l'idée de « défendre » ou de « détruire » (Benveniste, 1993, p.120).

Par ailleurs, on peut concevoir qu'*inter* puisse exister sous un triple fonctionnement, comme préverbe, préposition et adverbe. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup d'autres préverbes (Le Bourdellès, 1995, p.191). Mais si on le considère comme un préverbe (ce qu'il est effectivement puisqu'il est placé devant une racine verbale), on peut le rendre selon Ernout et Meillet (1979, p.312-313), par :

Entre - par intervalles – de temps en temps

Toutefois, si l'on considère *inter* comme une préposition, on découvre des significations complémentaires. En effet, *inter* signifierait alors :

Entre - À l'intérieur de deux - Parmi - Durant - Dans l'espace de (Ernout et Meillet, *ibid.*)

Entre - Parmi (chez) - Au milieu de - Pendant - Dans l'espace de (Gaffiot, 1934, p.838-839)

Pour notre part, nous avons pris le parti de retenir les significations suivantes :

Entre - À l'intérieur de deux - Parmi - Au milieu de - Pendant - Dans l'espace de.

Remarquons l'acceptation concrète, spatiale et temporelle de « inter ». Il s'agit bien d'abord d'être matériellement « entre ». Exemples : « **Entre** les Séquanais et les Helvètes » (*inter Sequanos et Helvetios*, César, *De Bello Gallico*, 1, 2) ; « **Pendant** le repas » (*inter cenam*, Cicéron, *In M. Antonium orationes Philippicae*, 2, 63) (Gaffiot, 1934, p.838). Cette signification locale et matérielle n'empêche pas une utilisation métaphorique (Le Bourdellès, 1995, p.190), par

exemple : « **Au milieu** de ces troubles » (*inter has turbas*, Cicéron, *Fam. Epistulae*, 16, 11) ; « Être éminent **entre** tous » (*inter omnes excellere*, Cicéron, *Orator ad M. Brutum*, 6) (Gaffiot, 1934, p.838).

Ne peut-on pas légitimement étendre cette utilisation métaphorique à « inter-esse » et comprendre que ce composé puisse signifier autre chose que « être entre » matériellement ?

Le verbe « esse »

Quant à « esse » (sum) il provient d'une racine indo-européenne « es- » (être, se trouver) qui impliquerait l'idée de durée (Cauquil & Guillaumin, 1984, p.29-51; Picoche, 1987, p.272). Et si l'on se réfère à Gaffiot (1934, p.1511), Goelzer (1966, p.576) et Martin (1976, p.258), « esse » pourrait se traduire principalement par :

Être - Exister - Rester - Habiter (être avec quelqu'un) - Vivre (avec quelqu'un) - Se trouver (chez quelqu'un) - Être réellement (par opposition à une apparence) - Appartenir à (au sens d'être d'un parti ou d'être dévoué à) - Consister en (le bonheur est dans la vertu).

« Esse » est aussi utilisé avec d'autres préverbes que *inter*. Exemples : ab-esse (être absent ou éloigné), ad-esse (être présent ou auprès), de-esse (manquer, faire défaut), ob-esse (nuire, causer du tort), prae-esse (être à la tête, précéder, présider), pro-esse (être utile), super-esse (survivre, subsister). L'association de *inter* et de *esse* n'a donc rien d'exceptionnel. De leur jonction naît le verbe « interesse », que l'on conjugue : *intersum, interes, interest, interfui*. Et qui peut se traduire, en tenant compte des sens que nous avons retenus pour *inter* et *esse*, selon deux axes de type horizontal ou vertical. En effet, les différents segments d'un discours peuvent contracter des rapports *in absentia*, c'est-à-dire paradigmatiques ou *in praesentia*, c'est-à-dire syntagmatiques.

Relations paradigmatiques et syntagmatiques

Ces relations peuvent nous éclairer sur les connotations du mot intérêt. En effet, les relations paradigmatiques sont celles qui existent entre des unités lexicales absentes dans le message ; mais susceptibles d'apparaître à la place de celles qui s'y trouvent.

Ainsi, à la place de **Je suis** (*sum*), on peut écrire :

Je vis

J'existe

Je demeure

Je me trouve

Et, par extension :

J'assiste à

Je participe à

Il s'agit, comme on le voit, de relations évoquées et associées mentalement. Elles nous font toucher du doigt les différentes nuances que peut revêtir le verbe *esse*.

Les relations syntagmatiques sont celles qui existent entre les différents segments présents dans une phrase : les mots sont rangés, reliés, de façon linéaire. Cet axe syntagmatique définit les rapports des différents segments présents dans une phrase. Exemples :

Je suis entre la vie et la mort. Je me trouve au milieu de la foule. Je vis parmi les villageois. J'existe à l'intérieur de deux mondes.

Nous constatons ainsi combien les mots ressemblent à des objets autour desquels on peut tourner à loisir pour en découvrir les différents aspects. Chaque aspect se dévoile en fonction de la situation d'énonciation qui, seule, permet d'appréhender le sens des mots.

Cependant, il ne suffit pas de rechercher le sens exact de « inter » et de « esse », et de les joindre ensuite pour obtenir la meilleure signification de « interesse », car il y a davantage de sens dans un nom composé que dans la simple juxtaposition de ses éléments. Les exemples cités par les dictionnaires le montrent. Le latin *interesse* peut être rendu par :

Être entre - Être dans l'intervalle - Être séparé par un intervalle - Être distant ou séparé - Différé - Être parmi - Être présent - Assister - Participer (Gaffiot, 1934, p.846) ;

Être entre - Être dans l'intervalle - Être présent - Assister - Être différent - Constituer une différence (Goelzer, 1966, p. 333) ;

Être entre - Être parmi - Assister à (Ernout & Meillet, 1979, p.320).

Une synthèse de ce qui précède nous permet, semble-t-il, de rendre le latin *interesse* par :

Être entre - Être dans l'intervalle - Être présent - Être parmi - Assister - Participer - Être différent - Constituer une différence - Différé

LE VERBE INTÉRESSER

La forme infinitive

Dans la liste de mots ci-dessus (prépositions, locutions prépositives ou verbes), censés traduire le latin *interesse*, le verbe « intéresser » à l'infinitif ne figure pas. Est-ce à dire que la traduction « être entre », etc., serait la bonne, comme en témoignent d'ailleurs les dictionnaires latin-français (Gaffiot, 1934, p. 846 ; Goelzer, 1966, p. 333) ?

Dans ce cas, Dewey, Claparède et d'autres, qui ont adopté cette traduction, auraient respecté un des sens possibles, sinon le premier, du verbe « intéresser », repris depuis en psychologie. Il impliquerait certains phénomènes d'ordre psychologique comme la projection, la représentation, l'assimilation, l'identification, etc. Dès lors, les significations plus matérielles, recensées par Huguet au XVI^e siècle (1933, p.664), passeraient au second plan dans le jargon des psychologues et des pédagogues. Ce serait le cas de *blessar*, *endommager* et *léser* :

« *Me vinst intéresser (blesser) de sa poignante lame* » ;

« *L'abeille tire son miel des fleurs sans les intéresser (endommager), les laissant entières et fraîches* » ;

« *Il constitua certain pris pour achepter le bled, permettant aux marchantz, affin qu'ilz ne fussent interessez (lésés)* ».

Dans ce cas, nous assisterions au même phénomène que celui qui a concerné le mot glaive (gladius) rapporté plus haut ; phénomène qui ne serait paradoxalement pas très éloigné - malgré une présentation savante - d'une étymologie populaire qui projetterait sur le mot français la signification littérale du latin.

Dans maintes situations, les verbes *interposer*, *s'interposer* (forme savante) ou *entreposer*, *s'entreposer* (forme populaire) sembleraient plus adéquats car plus proches de l'idée d'« être entre ». Cependant, psychologues ou pédagogues ont attribué une signification psychologique au verbe « intéresser », convaincus de retrouver, dans une démarche diachronique, son sens originel en le traduisant littéralement par « être entre » ou « au milieu de ». Ils lui assignaient ainsi le rôle d'exprimer « un rapport adéquat, une relation de convenance réciproque entre le sujet et l'objet » (Claparède, 1972, p.195).

De fait, en français, « intéresser » (verbe transitif) ne recouvre généralement pas, aujourd'hui, cette idée d'*être entre*, d'*être dans l'intervalle*, etc. Il signifie plutôt et en premier lieu : « faire entrer quelqu'un dans une affaire en lui attribuant une part dans le(s) bénéfice(s) » (*Petit Larousse illustré*, 1925 et 1966) ou « faire participer quelqu'un aux profits d'une entreprise » (*Dictionnaire Hachette*, 1986). Ou encore au sens d'être préoccupé : « Jean est préoccupé avant tout par l'argent, on dira qu'il est intéressé » (Picoche et Rolland, 2002, p. 464, § 5). Toutefois, il a signifié et signifie encore :

Concerner : cette loi intéresse les industriels (ibid., 1925 et 1966) ;

Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : ce jeune homme m'intéresse (ibid., 1966) ;

Importer : cela m'intéresse (ibid., 1925) ;

Captiver l'esprit, toucher, émouvoir : cette lecture m'intéresse (ibid., 1925. et *Lexis Larousse*, 1992) ;

Exciter la curiosité, l'attention, la sympathie (*Lexis, Larousse*, 1992) ;

Plaire à : ce jeune homme intéresse fort notre cousine (ibid.) ;

Atteindre, blesser : le coup d'épée a intéressé le poumon (Larousse, 1925) ;

Convenir : sa proposition m'intéresse, me convient (*Lexis, Larousse*, 1992).

A titre d'exemple, la phrase ci-après, regroupe les principales significations que peut prendre le verbe « intéresser » aujourd'hui dans le langage commun : « les jeux olympiques ont *intéressé* (concerné, captivé, touché, ému) beaucoup de monde, c'est-à-dire qu'ils ont été l'objet d'un *intérêt* particulier et qu'ils ont provoqué la *curiosité* (l'attention, la sympathie) de plusieurs millions de personnes, auxquelles ils ont plu et convenu ; il *importait* donc de suivre leur déroulement ».

La forme pronominale réfléchie

La forme réfléchie « s'intéresser » évoquerait, semble-t-il, un certain engagement. Je *m'intéresse* peut impliquer une certaine solidarité. Elle signifierait alors : « se soucier », « se préoccuper », « s'émouvoir », « prendre part », « éprouver sympathie et bienveillance pour » (Lexis, Larousse, 1992). Par exemple : « Il s'intéresse au sort des réfugiés », c'est-à-dire qu'il se sent concerné (ému, préoccupé) par les conditions de vie qui leur sont faites. Dans ce contexte, s'intéresser veut dire adopter une attitude de bienveillance, une manière d'être qui suppose, dans l'aide psychologique, une « décentration de soi » et une « centration sur l'autre ». S'intéresser à quelqu'un, c'est le soutenir, le favoriser, s'associer à ses tribulations. Ce sens est rendu en latin par les verbes intransitifs *favere* (*faveo*), favoriser, être favorable à, s'intéresser à ou par *studere* (*studeo*), s'attacher à, s'appliquer à, rechercher (Gaffiot, 1934, p.657 et p.1485). Exemples : je m'intéresse à quelqu'un : *alicui faveo* ; je m'intéresse à l'agriculture : *studeo agriculturæ*.

Pour un adolescent (sujet) s'intéresser à un métier (objet), ce serait lui donner sa faveur, être favorable à son exercice, le rechercher et finalement s'y engager, s'y attacher, s'y appliquer, s'y investir.

La forme impersonnelle

La forme impersonnelle évoque un point crucial, celui de l'indicatif présent de la troisième personne du singulier du verbe latin *interesse*, c'est-à-dire « interest », qui doit être entendu au sens impersonnel.

Prenons un exemple emprunté au français usuel. Le verbe « importer » de la marchandise se conjugue : j'importe, tu importes, il importe. Mais au moment où nous disons « il importe », un double sens est possible. Nous ne désignons plus nécessairement un négociant *qui importerait de la marchandise*. Nous pouvons aussi parler de façon impersonnelle et affirmer « *qu'il importe que cette marchandise arrive rapidement* » ! Cela a de l'importance (Picoche, 1987, p.539). Nous désignons alors un objectif, un événement d'un grand intérêt pour nous. Il « importe », en effet, que cette marchandise puisse arriver dans les délais si nous voulons garder nos clients. Cela ferait une grande différence selon que la marchandise arrivât ou n'arrivât point. Cela aurait des conséquences fâcheuses d'un point de vue commercial (Rey, 1998, p.1794-1795) !

En effet, si l'événement escompté ne se produit pas, cela peut être dommageable, causer un préjudice. L'expression latine est claire à cet égard : « *importare alicui detrimentum* », littéralement « importer à autrui un dommage », c'est-à-dire « causer à autrui un préjudice » ou « entraîner pour autrui un dommage ». Le latin classique « *importare* » signifie « porter dans », d'où « causer », « entraîner ». Chez Molière, cette signification est encore présente quand il fait dire à un de ses personnages : « C'est un secret qui m'importerait fort, s'il était découvert », autrement dit « qui me porterait préjudice s'il était découvert » (Lexis, 1992, p.939). L'italien « *importare* », être cause de, comporter, impliquer, entraîner (fin du 13^e et début du 14^e s.) a

encore ce sens (Picoche, 1987, p.539 ; Rey, 1998, p.1794), mais il signifiait aussi « concerner, présenter de l'intérêt » (15^e s.) (Rey, *ibid.*).

Dans sa forme impersonnelle, le latin « interest » signifie donc :

D'abord : « qu'il y a de la différence entre » (Ernout & Meillet, 1979, p.320 ; Picoche, 1987, p.272-273). Exemples : « entre l'homme et la bête il y a cette différence essentielle que... » (*inter hominem et beluam hoc maxime interest quod...*) (Cicéron, *De Officiis*, 1, 4, 11) ; « voilà ce qui fait la différence du père et du maître » (*hoc pater ac dominus interest*) (Térence, *Adelphae*, 76) ; « entre ces choses il n'y a absolument aucune différence » (*in his rebus nihil omnino interest*) (Cicéron, *Academica*, 2, 47) (Gaffiot, 1934, p.846).

Ensuite, de ce sens découle « qu'il y a une différence entre le fait qu'une chose se fera ou ne se fera pas » (Ernout & Meillet, *ibid.*). Exemple : « cette chose eut été différente, si toi le plus audacieux, tu eusses décidé cela ou si... » (*quid interfuit, homo audacissime, utrum hoc decerneres an...*) (Cicéron, *In Verrem Actio* 2, 3, 61).

D'où l'on est passé finalement à : « il importe » ou « il est de l'intérêt de » (Ernout & Meillet, *ibid.* ; Picoche, 1987, p.273). Exemples : « il importe à quelqu'un » (*interest alicujus*) (Ernout & Meillet, *ibid.*), « ce qui m'importe beaucoup, c'est que je te voie » (*illud mea magni interest, te ut videam*) (Cicéron, *Ad Atticum*, 11, 22, 2) (Gaffiot, 1934, p.846).

Aujourd'hui encore nous disons : « Vous êtes la seule personne dont la considération m'importe », c'est-à-dire « m'intéresse ». Ou bien : « Ce qui m'importe c'est la santé », c'est-à-dire « ce qui m'intéresse c'est la santé ». « Une chose nous intéresse lorsqu'elle nous importe au moment où nous la considérons », c'est-à-dire « lorsqu'elle répond à un *besoin* physique ou intellectuel » (Claparède, 1972, p.194). Nous retrouvons ainsi l'exemple de l'adolescent qui s'intéresse à une profession : il importe qu'il puisse l'exercer ! Il considère que c'est vraiment important pour lui.

CONSIDÉRATIONS SÉMANTIQUES

Puisque la langue française s'est servie du latin « interest » (3^e personne de l'indicatif présent, mode impersonnel) pour créer les vocables intérêt, intéresser et s'intéresser, on peut s'interroger sur le poids respectif du préverbe et du radical.

L'influence du préverbe

Si en latin *inter* peut être utilisé de façon indépendante en tant que préposition, en français *inter* n'a pas d'existence propre. Il a seulement été utilisé en France comme abréviation pour désigner le réseau téléphonique *inter*-urbain et, avant 1924, le joueur de ballon rond placé entre l'ailier et l'avant-centre, c'est-à-dire à l'*intérieur* (Dict. Hachette, 1986, p. 668).

D'une façon générale, le préverbe *inter* modifie le sens de l'élément primitif ou radical, par exemple en français : céder et *inter*céder ; dire et *inter*dire. Il en est de même du latin. Il peut non

seulement signifier, comme nous l'avons vu, « entre », « au milieu de » ou « parmi », mais encore il peut marquer une idée de privation ou de mort. Ainsi *fio* (*factus sum, fieri*), qui signifie être fait, être créé (passif de *facio*, faire, réaliser) (Gaffiot, 1934, p.669), en devenant *inter-fio* prend la signification opposée : être détruit, anéanti (passif de *interfacio*) (Gaffiot, id., p.841 ; Goelzer, 1966, p.267, p.330-331 ; Ernout et Meillet, 1979, p.313).

Dans le cas du substantif intérêt ou du verbe intéresser, il faut reconnaître que le préverbe *inter* vient déterminer fortement la racine verbale sans aller jusqu'à l'idée de privation c'est-à-dire de « non-être ». Il s'agit plutôt *d'être entre* ou *dans*, *d'être au milieu de* ou *parmi*, *d'être présent*, de *se trouver là*, *d'assister*, de *participer* (*d'inter-être*). *Inter* peut évoquer alors une nouvelle manière d'être.

Aussi faut-il noter l'enrichissement qu'apporte *inter*, *puisque'il* est utilisé pour signifier la mise en relation de deux ou plusieurs entités, avec des nuances différentes pouvant indiquer, par exemple:

La réciprocité :	interaction (action réciproque) interpénétration (pénétration mutuelle)
L'espacement :	interplanétaire (entre les planètes) interstellaire (entre les étoiles) interstice (entre deux corps ou deux parties d'un tout)
Le temps :	interrègne (laps de temps entre deux règnes) intervalle (entre deux périodes, dates ou époques)
Le regroupement :	interdisciplinaire (qui regroupe plusieurs disciplines) interministériel (qui mobilise plusieurs ministères) international (qui concerne plusieurs nations) intersyndical (commun à plusieurs syndicats) interurbain (qui relie plusieurs villes).
La distinction :	intermède (qui sépare deux événements de même nature)

Nous constatons ainsi qu'*inter* renvoie, tout à la fois, à une certaine immanence (dedans, entre, parmi, etc.), et à une relation privilégiée ou une mise en commun. Autrement dit, *inter* souligne le lien qui existe entre les divers protagonistes ; mais aussi leur distinction et leur différence. S'il y a *inter* c'est qu'ils sont au moins deux et qu'il se passe quelque chose *entre* eux. Ils sont alors dans un rapport de complémentarité, de partenariat, d'échange et de réciprocité.

On peut noter, en passant, que la forme latine « inter » et la forme française « entre » ne sont pas interchangeables dans le français contemporain. Il n'est pas possible, en effet, de rendre *inter* par *entre* comme le montrent les exemples suivants : entrecouper, entraider, entrelacer, entrebâiller, entrouvrir, entrevoir, surtout avec des verbes pronominaux où s'accroît l'idée de réciprocité : s'entrelacer, s'entrechoquer, s'entrecroiser, s'entredéchirer, s'entremettre. « Entre » apporte d'autres enrichissements et d'autres nuances, par exemple celle d'une action qui n'est faite qu'à moitié (entrebâiller, entrouvrir, entrefermer) ou qui n'est pas complète

(entrevoir). « Entre » s'accommoderait mieux avec des lexèmes verbaux (entreprendre, entreposer, entretenir) (Rousseau, 1995, p.200-201).

La force du radical

On s'attend à ce que ce radical soit l'élément de base qui serve de support à la signification d'un mot. Il est commun, en effet, à tous les représentants d'une même famille de mots. L'exemple latin des composés de *esse*, signalé plus haut (*ab-esse*, *ad-esse*, etc.) est significatif à cet égard : le verbe *esse* y apparaît plus important que le préverbe, ce dernier lui apportant une précision de lieu, de temps, etc. De fait, dans le cas du verbe *interesse*, le radical *esse* exprime la réalité, la présence d'une chose. En français on peut évidemment se reporter à *absence*, *présence* et *essence* pour constater que le verbe *être* en constitue la base (Picoche, 1987, p.273). Mais, son sens existentiel (*être ou ne pas être*) et prédicatif ou attributif (*la baleine est un mammifère*) rendent difficile son utilisation comme élément principal d'un nom composé. Cependant, on le trouve comme élément déterminé dans le cas de *non-être* (vers 1300), *bien-être* (1555), mieux-être (vers 1700) (*Lexis*, Larousse, 1992). Il faut bien reconnaître qu'on ne trouve donc pas l'équivalent français du latin « inter-est », c'est-à-dire littéralement « entre-être » ou « inter-être ».

En l'absence de nom composé incluant le nom être, on est amené à utiliser le verbe être suivi d'une préposition introduisant un complément de temps ou de lieu. Exemples : « être dans la maison » ; « être pour la liberté » ; « être parmi les lauréats » ; « être au milieu du gué » ; « être au nombre des élus » ; « être entre la vie et la mort »...

Le substantif intérêt

L'analyse séparée du préverbe *inter* et du radical *esse* et leur jonction ne conduit donc pas, dans la langue française, comme nous l'avons vu plus haut, à la signification matérielle et spatiale attendue de « entr'être ». En effet, dès le 13^e siècle le substantif intérêt signifie plutôt « dommage » ou « préjudice ». Voici quelques exemples tirés de Godefroy (1938, p.598) :

1290 : « Craignant par apres de retomber en telle peine et *interestz* (dommage) ».

1568 : « Presque tout le monde se mesle d'exercer la medecine, au grand danger et *interest* (préjudice) du bien publique ».

1588 : « Il peut bien sans *interest* (dommage) de son devoir leur quitter aussi d'enhaster ou retarder son pas ».

1605 : « Par ce moyen aussi evitera il que le bestail ne s'escarte, a son propre *interest* (préjudice) et au dommage d'autrui ».

Toutefois, il peut signifier aussi, particulièrement en droit, un dédommagement, une réparation ou une compensation. On trouve ce sens dans l'expression : « Réclamer des intérêts » ou celles plus anciennes de Furetière (1690) : « Cet Advocat deffend bien les *interests* de sa partie » ; « les interests ne sont licites que quand on les paye au taux du Roy fixé par l'Ordonnance ».

La forme impersonnelle « il importe » apparaît au 17^e siècle : l'intérêt c'est « ce qui nous importe, soit dans notre personne, soit dans nos biens » (Furetière, 1690), « c'est, en général, ce qui

importe, ou à l'honneur, ou à l'utilité » (Féraud, 1787, p.486)

Enfin, l'intérêt peut être compris comme un avantage, un bienfait ou un bien-être. Par exemple :
 « C'est entre les mains des gens du Roy que réside l'interest public » (Furetière, 1690)
 « Chaque particulier a interest à la gloire de la nation » (Id., 1690)

L'intérêt est aussi un sentiment ou une disposition intérieure. Par exemple :

La passion : « *un juge, un médiateur, doivent estre sans interests, sans passion* » (Furetière, 1690) ;

L'égoïsme : « *l'interest nous aveugle* » (Furetière, 1690) ; « *il n'a que ses intérets en vue* » (Féraud, 1787, p.486) ;

L'attention : « *je prends intérêt à cette personne* » (Féraud, 1787, p.487) ;

La bienveillance ou la sollicitude : « *je prends part à tous vos interests, à tout ce qui vous touche* » (Furetière, 1690) ;

La protection : « *ce Prince a pris l'interest, la protection de ces alliez* » (Furetière, 1690).

Le singulier et le pluriel

Certains noms communs changent de signification en prenant le pluriel (Grévisse, 1964, p.242-244). Ainsi le pluriel peut rendre des sentiments plus intenses. Exemple, la haine : « ces haines vigoureuses » (Molière, *Misanthrope* I, 1) Il peut aussi transformer une vertu, une qualité, en choses concrètes. Exemple, la douceur : « acheter des douceurs à un enfant » (Académie). Le pluriel peut également changer radicalement le sens de certains noms communs. Ainsi, « gage » qui signifie, au singulier, preuve, témoignage (« en gage de mon amitié »), prend, au pluriel, la signification d'un salaire (« les gages des gens de maison »). Humanité, qui signifie bonté, bienveillance (« traiter quelqu'un avec humanité »), devient au pluriel, l'étude de la langue et de la littérature grecques et latines (« faire ses humanités ») (Larousse).

Des exemples plus proches de notre problématique se retrouvent dans la littérature scientifique. C'est le cas de l'humeur et des humeurs. La première est une « disposition affective fondamentale » (Delay & Pichot, 1975, p.154) ; les secondes, plus concrètes, sont des « substances sécrétées par les cellules » (Vincent, 1986, p.21). C'est aussi le cas de l'intelligence et des intelligences, l'intelligence rationnelle et abstraite et les intelligences en situation, multi-formes, « affectives et pratiques » (Château, 1983, p.9). On retrouve la même nuance entre la motivation et les motivations, c'est-à-dire le goût que l'on a de faire tel travail et les attentes que l'on développe face à l'employeur (Jardillier, 1986, p. 139-140). On peut également se reporter à la notion de tendance et comparer « la tendance générale » ou « primaire » (génératrice d'énergie dépourvue de toute idée de direction) avec « les tendances multiples », « secondaires », apprises par conditionnement (Bartoshuk, 1976, p.11-12, p.21-22).

Ces exemples peuvent être transposés au mot intérêt. En changeant de nombre il devient plus concret et acquiert un sens nouveau. De *l'intérêt*, notion générale désignant avantage, bien-être ou disposition intérieure, on passe aux *intéréts*, notion plus concrète désignant des objets que le sujet investit de façon privilégiée. Exemples : « L'intérêt (le succès, le développement) de la

profession (de la corporation), suppose le respect du code de déontologie ». « Les intérêts professionnels indiquent les professions ou les activités que le sujet préférerait exercer ».

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Cet article constitue une modeste tentative d'approche étymologique et sémantique de la notion d'intérêt. Il nous a permis d'aborder la signification de ce mot et d'en saisir les principales harmoniques. Nous ne pensons pas que cette démarche soit superflue. Son souci principal est de retrouver le sens « vrai » de ce mot, de ne pas cultiver l'ambiguïté et d'éviter autant que possible de bâtir une théorie sur un vocable flou, qui peut tout signifier et conduire à dire n'importe quoi (Cf. Duchesne / Leguay, 1999, p.16).

Toutefois, nous devons reconnaître que nous nous sommes largement appuyés sur l'étymologie latine, tout en sachant que cette démarche, pertinente sans doute pour le latin, ne l'était pas nécessairement pour le français. Mais, comme nous le verrons dans l'article suivant, cette étymologie latine a été privilégiée, à tort ou à raison, par les psychologues les plus célèbres du siècle passé pour élaborer leur « psychologie de l'intérêt ».

Quoi qu'il en soit, le lecteur pourra retenir de notre démarche les constatations suivantes :

- 1°) Dès le 13^e siècle, époque où elle a été intégrée au patrimoine de la langue française, la notion d'intérêt a signifié préjudice ou dommage dans un contexte juridique.
- 2°) Plus tard, au 17^e siècle, cette notion a signifié le bien commun ou l'intérêt public, c'est-à-dire ce qui importe.
- 3°) À la même époque elle a aussi la signification de passion.
- 4°) Elle évoque aussi la somme que l'on paie à celui auquel on a emprunté de l'argent.
- 5°) Ensuite au 20^e siècle, avec Dewey, Claparède et d'autres, elle a acquis une nouvelle signification grâce au recours à l'étymon latin *inter-esse*, qui a été traduit littéralement par *être-entre*, *être-dans-l'intervalle*, *être-parmi* (Gaffiot, 1934, p.846 ; Goelzer, 1966, p.333).

Aujourd'hui, nous devons reconnaître que la plurivocité de la notion d'intérêt se poursuit. En effet, s'intéresser et intérêt renvoient aussi à quelque chose de plus immatériel et de moins spatial ou local. Il ne s'agit pas seulement pour l'Objet (surtout s'il s'agit d'une personne), de se trouver *entre* ou *au milieu de*, mais d'assurer une nouvelle présence, c'est-à-dire de *participer*, de *prendre part*, voire de *s'impliquer*. Et, dès lors, il s'agit d'instaurer un lien entre des personnes qui conservent leur originalité et qui évoluent dans un contexte de communication. D'une façon générale, la notion d'intérêt suppose ainsi la présence de l'Objet et s'ouvre sur le fait *d'être-en-relation* (inter-être), avec lui. Cet Objet pouvant être une personne, une chose et, dans un contexte d'orientation et d'insertion professionnelles, un métier ou une profession.

Dans le contexte d'une société en mutation rapide, avec comme corollaire la difficulté à fonder des choix profonds et relativement permanents, il y aurait avantage, nous semble-t-il, à raviver certaines significations archaïques du verbe *intéresser* ou *s'intéresser*, aujourd'hui abandonnées. Par exemple cette idée d'imprévisibilité, de surprise, de révélation, voire de vocation, qui vient toucher ou interpeller l'individu en opposition avec des intérêts professionnels plus

conventionnels. Exemple : « dans ma quête d'un emploi, l'idée de cette activité vint m'intéresser, me surprendre, m'interpeller, m'atteindre, m'importer (au sens de prendre de l'importance), ou s'interposer (parmi mes différents projets), et faire la différence dans mon esprit ».

Ce dernier point peut être illustré par ce cas que nous avons vécu dans le cadre de notre travail d'orientation : une jeune fille d'origine parisienne, où elle avait appris la maroquinerie, se retrouve dans le département de la Gironde suite à la mutation professionnelle de son père. Elle vint donc nous voir à la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation du canton de Gradignan, au Sud de Bordeaux. Les premiers entretiens tournent autour de la possibilité de retrouver une activité professionnelle en rapport avec le travail du cuir et voisine de la maroquinerie, par exemple la sellerie). Mais lors de ses recherches elle découvre les vignobles de la région bordelaise et les métiers de la vigne. Quelques jours plus tard nous apprenons qu'elle a été embauchée par un vigneron et que ce métier non seulement l'intéresse mais encore la passionne. La viticulture a donc fait *irruption de manière inattendue* dans sa vie au détriment de ses premiers intérêts pour les métiers du cuir. L'imprévisibilité de cette réorientation nous interpelle encore aujourd'hui sur notre conformisme ou notre tendance à considérer les intérêts professionnels, une fois qu'ils ont été exprimés ou manifestés, comme définitifs et acquis une fois pour toutes.

EN GUISE DE CONCLUSION : UN ESSAI DE DEFINITIONS

Si finalement nous tentons de définir le vocable intérêt sous sa forme substantivée et sous sa forme verbale, à la lumière de tout ce que nous avons dit, nous pensons pouvoir proposer les significations suivantes dans la perspective d'une utilisation cognitive et affective :

L'intérêt : manière d'être... d'être présent parmi les autres, de se retrouver avec eux (entre eux), d'assister ou de participer à ce qu'ils font ... d'être là tout en étant différent et distinct.

S'intéresser : « prendre intérêt à », c'est-à-dire porter attention à, se préoccuper ou s'inquiéter en priorité de l'objet (activité, chose ou personne) sur lequel on a jeté son dévolu. Être ému par lui, lui accorder nos faveurs, le rechercher, s'attacher ou s'appliquer à l'activité qu'il évoque.

Les intérêts : choses qui nous importent, qui sont valorisées par nous, qui sont l'objet de notre attention, de nos soins et qui représentent ce que nous préférons entre tout. Ces intérêts constituent d'abord des avantages ou des compensations de notre sentiment d'indigence sur le plan matériel, intellectuel ou spirituel. Ils concrétisent et rendent tangible notre recherche de bien-être et d'épanouissement personnel.

Au terme de cet article, nous tenons à remercier vivement Charles Brucker, professeur à l'Université de Nancy 2 et Jacqueline Picoche, professeur émérite de l'Université de Picardie, qui ont bien voulu relire cet article et nous faire part de leurs judicieuses observations. Nos remerciements vont également à Emilie Aussant, doctorante en linguistique à la Sorbonne, pour la pertinence de ses remarques et pour nous avoir renseigné certaines références bibliographiques.

André Botteman s'est spécialisé dans la recherche sur les intérêts professionnels depuis 1983 et a déjà publié plusieurs articles sur ce thème dans la revue « Carrièreologie ». Avec Yann Forner et Jean-Claude Sontag, il a élaboré, en 1997, un « Relevé d'intérêts professionnels », destiné aux publics de faible niveau ou peu scolarisés.
Courriel : abotteman@wanadoo.fr

This paper presents an etymological analysis of the word interest, which in french (as well as in English) has multiple meaning and can be difficult interpret. A careful analysis of its etymology, composition ("inter/est") and forms reveals that in French, it primarily means legal compensation or prejudice, then secondarily financial return. It is only recently that it received a cognitive and affective dimension (in a psychological context), which underlines its literal sense of involvement.

RÉFÉRENCES

- AIOSP (Association Internationale de l'Orientation Scolaire et Professionnelle) (1989) Glossaire international, *Educational and Vocational Guidance*, supplément au bulletin de septembre. Berlin : Editor Bernhard Jenschke.
- BARTOSHUK, A. K. (1976). La motivation. Traduction de l'Américain par D. Bélanger. Montréal : Les Éditions HRW Ltée.
- BENVENISTE, E. (1993). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, J. Maisonneuve, succ.
- BLOCH, O. & VON WARTBURG, W. (1986). Art. « péage », dans *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BRUCKER, Ch. (1988). *L'étymologie*. Collection « Que Sais-je ? », n°1122. Paris : Presses Universitaires de France.
- CAUQUIL, G. & GUILLAUMIN, J.-Y. (1984). *Vocabulaire de base du latin, alphabétique, fréquentiel, étymologique, précédé d'un précis de phonétique et de morphologie*. Besançon : Association régionale des enseignants de langues anciennes de Besançon (A.R.E.L.A.B.)
- CHATEAU, J. (1983). *L'intelligence et les intelligences*. Bruxelles : Pierre Mardaga, éditeur.
- CLAPAREDE, E. (1972). *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale, tome 1 : le développement mental*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- CLAPAREDE, E. (1973). *L'éducation fonctionnelle*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 6^e édition.
- DELAY, J. & PICHOT, P. (1975). *Abrégé de psychologie*. Paris : Masson.
- DEWEY, J. (1931). *L'école et l'enfant*. Traduit par L.S. Pidoux avec une introduction par Ed. Claparède. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, S.A., 3^e édition.
- DEWEY, J. (1990). *Démocratie et Éducation*. Présentation et traduction par Gérard Deledalle. Paris : Librairie Armand Colin Éditeur.

- DUCHESNE, A., LEGUAY, Th. (1999). *Dictionnaire des sens cachés*. Paris : Larousse/Her.
- DUPONT, J.B., GENDRE, F., BERTHOUD, S., DESCOMBES, J.-P. (1979). *La psychologie des intérêts*. Paris, Presses Universitaires de France.
- ERNOU, A. et MEILLET, A. (1979). Art. « Intersum, -es, -fui, -esse ». Dans *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*. Quatrième édition, troisième tirage augmenté d'additions et de corrections nouvelles par Jacques André. Paris : Éditions Klincksieck.
- FÉRAUD, J.-F. (1787). Art. « Intéressant, intéresser, intérêt ». Dans *Dictionnaire critique de la Langue française*. Tome second (E-N), préface par Ph. Caron et T.R. Wooldridge. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, rééd.1994, p.486-487.
- FURETIERE, A. (1690). Art. « Intéresser » et « Interest ». Dans *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière. Précédé d'une biographie de son auteur et d'une analyse de l'ouvrage par Alain Rey*. Paris : SNL – Le Robert, rééd. 1978.
- GAFFIOT, F. (1934). Art. « Fio » ; « Interficio » ; « Intersum, fui, esse ». Dans *Dictionnaire latin-français*. Paris : Hachette, réédition 1998.
- GODEFROY, F. (1938). Art. « Interest, intherest ». Dans *Dictionnaire de l'ancienne Langue française et de tous ses Dialectes du IX^e au XV^e siècle*, tome deuxième. Paris : Librairie des Sciences et des Arts.
- GOELZER, H. (1966). *Dictionnaire latin-français*. Paris : GF Flammarion.
- GREVISSE, M. (1964). *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Gembloux : Éditions J. Duculot, 8^e édition.
- HACHETTE (1986). Art. « Inter ». Dans *Dictionnaire de la Langue française. Encyclopédie et Noms propres* sous la direction de V. Bruguères-Trélat. Paris : Éditions Hachette.
- HUGUET, E. (1933). Art. « Intéresser ». Dans *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, tome 4. Paris : Librairie Didier, édition de 1972.
- JARDILLIER, P. (1986). *Le développement humain dans l'entreprise*. Paris : Presses Universitaires de France.
- JUNG, C.G. (1962). *L'homme à la découverte de son âme*. Paris : Petite Bibliothèque Payot, n° 53
- LEXIS. Art. « Importer » et « Intérêt ». Dans *Dictionnaire de la langue française* (Lexis), sous la direction de J. Dubois (1992). Paris : Librairie Larousse.

- LE BOURDELLES, H. (1995). Problèmes syntaxiques dans l'utilisation des préverbes latins. Dans *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation*. Textes réunis par André Rousseau. Lille : Collection UL3. Travaux et recherches. Presses Universitaires du Septentrion, p.189-196.
- MARTIN, F. (1976). *Les mots latins groupés par familles étymologiques d'après le Dictionnaire étymologique de la langue latine de MM. Ernout et Meillet*. Paris : Hachette Classiques.
- PICOCHÉ, J. (1987). Introduction et art. « Être » et « Port ». Dans *Dictionnaire étymologique du français*. Paris : « Les usuels du Robert » (nouvelle édition).
- PICOCHÉ, J. (1994). Intérêt et ses dérivés au croisement de divers réseaux lexico-sémantiques. *Langue française*, n°103 (septembre), p.23-31.
- PICOCHÉ, J., ROLLAND, J.-C. (2002). *Dictionnaire du français usuel*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- REY, A. (1998). Art. « Importer » et « Intérêt ». Dans *Dictionnaire historique de la langue française*, tome 2. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- ROUSSEAU, A. (1995). A propos des préverbes français. Pour une méthodologie d'approche syntaxique. Dans *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation*. Textes réunis par André Rousseau. Lille : Collection UL3. Travaux et recherches. Presses Universitaires du Septentrion, p.197-223.
- VINCENT, J.D. (1986). *Biologie des passions*. Paris : Odile Jacob.